

Du 18 au 24 août 2025 - N° 4981

le Journal du Palais

2€

L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - (96^e année)

RÉSEAU LÉGALNET BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



ATELIER GEORGES

Le portrait du Journal du Palais

Gagnée par la poésie du verre

Alors qu'elle ne s'épanouissait pas dans un parcours scolaire classique, Ève George a eu une révélation en découvrant le métier du verre. Avec l'atelier George à Mont-Saint-Jean, elle répond aujourd'hui aussi bien aux professionnels de la décoration qu'aux acteurs du luxe. *Page 16*

Emmanuelle Juan à la tête de La Chartreuse

La nouvelle directrice a pris ses fonctions le 1^{er} août. À son programme : la mise en place du projet d'établissement 2026-2030 et l'ouverture prochaine d'une Maison d'accueil spécialisée. *Page 2*

Atelier Nébéos, du sur-mesure sous tension

Installé depuis un an dans son atelier de Champs-sur-Yonne, Guillaume Rousseau conçoit et fabrique du mobilier haut de gamme. Malgré un savoir-faire rare, son activité reste fragile : en 2024, son chiffre d'affaires a plafonné à 78.000 euros, loin des 100.000 euros d'objectif. *Page 3*

3 pages d'annonces légales

Lire les pages 8 à 10

50.000€ pour offrir une retraite digne aux fauves de cirque



JDP

Dans le Nord-Ouest de l'Yonne, à Vernoy, derrière un portail anodin, vivent des pensionnaires hors normes : six tigres, anciens pensionnaires de cirques, loin des projecteurs qui ont rythmé leur vie. Des animaux impressionnants,

mais fragilisés par des années passées sur les routes. Problèmes articulaires, troubles de la vision, maladies chroniques : la vieillesse n'épargne pas ces géants. « Ils ont besoin de plus d'espace et de soins constants. Certains nécessitent des traite-

ments lourds, qui peuvent coûter plusieurs milliers d'euros par an », explique Nathalie Halley, propriétaire des lieux et des animaux. Ces tigres ne sont pas des cas isolés. Depuis la loi de 2021 interdisant les animaux non-domestiques dans les cirques, les

demandes d'accueil se multiplient auprès de l'association Des Griffes et des Dents qui manque de place. Son objectif : investir 50.000 € pour porter la capacité d'accueil à neuf animaux.

Page 3

L'imprimerie Vidonne investit plus de 2M€

Avec un chiffre d'affaires de 1,3 M€ et 11 salariés, l'imprimerie Vidonne installée à Fontaine-lès-Dijon fait un pari sur l'avenir en investissant 2,1 M€ dans de nouveaux équipements. Alors que le prix des matières premières a flambé à cause de la guerre en Ukraine, le kilo de

papier étant passé de 50 centimes d'euros à 1,85 € au plus haut et à 1,05 € environ actuellement ; l'entreprise a repensé sa stratégie pour s'attacher de nouveaux clients moyens et hauts de gamme.

Page 4

Un été en France : retour vers la Gaule antique. *Page 12-13*

OFFRE D'ABONNEMENT

52 NUMÉROS DU JOURNAL DU PALAIS

+ VERSION NUMÉRIQUE

+ SUPPLÉMENTS THÉMATIQUES ET HORS-SÉRIES



Renseignements au 03 80 68 25 55 ou abonnement.jdp@legalnet.org

R 28302 - 4981 - 2€



COUVRIR VOS LIVRES ET VOS CAHIERS DEVIENT UN JEU D'ENFANTS AVEC MAESTRO !

IL ÉTAIT UNE FOIS... LA VIE



DONT 1€ POUR NOS MISSIONS HUMANITAIRES

Le déficit budgétaire de l'État



Un déficit public en léger recul

Selon des données publiées par le ministère de l'Économie et des finances mardi 5 août, le déficit budgétaire de l'État a dépassé les 100 Mds€ au premier semestre 2025, pour atteindre 100,4 Mds€ au 30 juin dernier. C'est une légère amélioration par rapport au déficit enregistré sur la même période l'année dernière, puisqu'il atteignait alors 103,5 Mds€ environ. Un recul bien venu quand on sait que le gouvernement cherche à faire plus de 40 Mds€ d'économies en 2026 afin de réduire le déficit public (qui se compose du déficit budgétaire de l'État, ainsi que des déficits de la sécurité sociale, des autorités locales et des autres organismes de l'administration centrale). Le déficit public de la France a empiré en 2024, pour atteindre 5,8 % du PIB - le gouvernement s'est engagé à le ramener à 5,4 % cette année, et sous la barre des 3 % d'ici 2029.

Les prévisions du FMI sur la croissance mondiale



Un FMI plus optimiste malgré l'effet Donald Trump

Dans ses dernières prévisions, le Fonds monétaire international (FMI) anticipe désormais une croissance mondiale de 3 % cette année et de 3,1 % en 2026, soit une révision à la hausse par rapport aux prévisions établies en avril dernier (respectivement 2,8 % et 3 %). Dans l'ensemble, le FMI continue de voir une grande incertitude dans la politique douanière du président américain, mais note que l'économie mondiale montre des signes de résilience face au contexte international. Dans le détail, le FMI a légèrement relevé sa prévision pour la zone euro : +0,2 point à 1%. Cela reste inchangée pour la France (0,6 % en 2025), tandis que l'Allemagne gagne 0,1 point, malgré une croissance quasi nulle (0,1 %).

Les prévisions du FMI sur l'inflation mondiale



Une inflation toujours au dessus du niveau d'avant crise

Après le pic inflationniste mondial de 2022, causé par les effets de la reprise économique post-pandémie et de la guerre en Ukraine, l'inflation est depuis retombée dans la grande majorité des pays, bien qu'elle reste globalement au-dessus des niveaux d'avant la crise. Dans ses prévisions économiques publiées en juillet, le Fonds monétaire international (FMI) note que l'inflation devrait rester nettement supérieure au taux recommandé de 2 % dans une grande partie du globe cette année. Le FMI prévoit que l'inflation mondiale devrait ralentir à 4,2 % en 2025 (contre 5,7 % en 2024), puis à 3,5 % en 2026.

baromètre

La nouvelle directrice a pris ses fonctions le 1^{er} août. À son programme : la mise en place du projet d'établissement 2026-2030 et l'ouverture prochaine d'une Maison d'accueil spécialisée.



Emmanuelle Juan prend la tête de La Chartreuse

Dijon
Venue du corps préfectoral (directrice du cabinet du préfet de la Haute-Saône entre 2023 et juillet 2025, et sous-préfète d'arrondissement à la sous-préfecture de Langres entre 2021 et 2023), Emmanuelle Juan est la nouvelle directrice du Centre hospitalier La Chartreuse (CHLC) à Dijon. Doté de 670 lits et de 1.100 agents, le site retrouve ainsi une direction après le départ contraint de son prédécesseur François Martin.

Licenciée en droit (Lyon III) Emmanuelle Juan a débuté sa carrière dans l'administration hospitalière (2^e du concours interne de directeur d'hôpital). Elle a été élève directeur d'hôpital de l'École des hautes études en santé publique entre 2013 et 2015.

Sa feuille de route tient « en trois mots », a-t-elle expliqué lors d'une rencontre qu'elle a souhaitée avec la presse : « donner du sens en redonnant sa place à l'humain en prenant le temps de dialoguer » avec les équipes ; « fédérer » et « construire : ma fonction ne consiste pas simplement à gérer mais aussi anticiper et innover ».

À ce titre, Emmanuelle Juan a plusieurs chantiers qui l'attendent : la mise en place du projet d'établissement pour la période 2026-2030 ainsi que l'ouverture prochaine (inauguration prévue en fin d'année) d'une Maison d'accueil spécialisée (Mas) de 60 places, pour l'accueil à long terme de résidents du jeune adulte au seniors (avant entré en Ehpad), dont les troubles et/ou le handicap ne leur permettent pas une vie en autonomie. Le coût des travaux de cette Mas s'élève à 12.840.000 € TTC, avec 1.941 M€ pour les coûts de prestations intellectuelles (maîtrise d'œuvre, OPC, programmiste...) et 375.000 € TTC pour le mobilier.

OUVERT SUR LA VI(LL)E

Autour de son pôle dijonnais de 83 ha en ville dont les espaces verts participent au bien-être des patients et permet le partage au-delà de ces derniers (les touristes viennent sur ce site historique, mémoire des Ducs de Bourgogne où sont visibles les restes de la chartreuse de Champmol et le Puits de Moïse), le CHLC étend sa compétence sur le sud du département de la Côte-

d'Or (métropole dijonnaise, le sud de l'Auxois, la côte et le val de Saône) et peut compter sur la mobilité de praticiens qui permettent le soin au plus près des 12.888 patients suivis dans et hors les murs.

Pour la nouvelle directrice, ériger la santé mentale « grande cause nationale 2025 », aura eu pour mérite de lever un tabou et de participer « à la déstigmatisation de la maladie mentale. Et, au-delà de l'aspect financier, c'est valoriser le travail des équipes au quotidien ». Si grâce à un bon bilan de gestion, l'établissement doté d'un budget total de 88.736.633 € peut se permettre de bâtir pour l'avenir, comme le prouve le chantier de la Mas, la difficulté reste encore et toujours le recrutement : les métiers de la maladie mentale, moins lucratifs que d'autres disciplines médicales, souffrent d'un déficit d'attractivité. « Nous ne manquons pas de postes », insiste Emmanuelle Juan, mais les équipes restent très mobilisées, ce que la nouvelle directrice tient naturellement à souligner.

Emmanuelle de Jesus

NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT



pour ne rien manquer de l'actualité économique et juridique régionale



www.journal-du-palais.fr

Yonne. Installé depuis un an dans son atelier de Champs-sur-Yonne, Guillaume Rousseau conçoit et fabrique du mobilier haut de gamme. Malgré un savoir-faire rare, son activité reste fragile : en 2024, son chiffre d'affaires a plafonné à 78.000 euros, loin des 100.000 euros d'objectif.

Atelier Nébéos, du sur-mesure sous tension économique

A première vue, son atelier respire la créativité. Établi depuis un an dans 130 m² qu'il loue pour 1.000 € par mois, Guillaume Rousseau y conçoit bibliothèques élégantes, dressings techniques et pièces uniques sur mesure. À 30 ans, cet ébéniste assume un parcours atypique : formé en région parisienne, lauréat de concours d'excellence en menuiserie, il a travaillé aux quatre coins de la France avant de poser ses valises dans l'Yonne « pour des raisons de cœur », confie-t-il en souriant. Mais derrière la précision des gestes et l'exigence des finitions, la réalité économique est moins poétique. « Pour être à l'équilibre, il faudrait que je réalise 100.000 euros de chiffre d'affaires par an. En 2024, j'ai atteint 78.000 euros, mais ce n'est pas suffisant », admet-il. Avec 5.000 euros de charges mensuelles, entre matières premières, assurances, déplacements et location d'atelier, le seuil

de rentabilité est élevé. « Je suis seul, donc tout repose sur moi : la conception, la fabrication, la pose, la communication... ».

Malgré un emploi du temps chargé, les commandes ne tombent pas toujours au bon moment. Le printemps 2025 a été particulièrement critique. « En mai-juin, j'ai failli fermer. J'avais beaucoup de devis, mais avec le contexte économique et la prudence des particuliers, rien ne se signait. » Ses prestations oscillent généralement entre 3.000 et 10.000 €, mais les chantiers s'enchaînent par vagues, avec des creux qui fragilisent la trésorerie.

CONCURRENCE ACCRUE ET CONSOMMATEURS CHANGEANTS

Le métier de menuisier-fabricant souffre d'un double phénomène : une baisse des compétences artisanales et une explosion des meubles industriels. « Aujourd'hui, il y a beaucoup de poseurs, mais moins de fabricants. Avec Internet, les gens trouvent des cuisines en kit à prix cassés. Mon atout, c'est la person-



nalisation, le haut de gamme et la durabilité », explique-t-il. Mais séduire cette clientèle exigeante implique du temps, du réseau et une présence digitale efficace.

Pour pérenniser son activité, Guillaume mise sur le bouche-à-oreille, des partenariats avec des architectes et des projets locaux. Il espère notamment décrocher

des chantiers dans des domaines viticoles de la région. « Il y a du travail, mais par à-coups. J'aimerais que ce soit plus régulier », résume-t-il. En attendant, il multiplie les allers-retours entre Lyon et Paris, où il conserve une clientèle fidèle. Malgré les difficultés, pas question pour lui de renoncer. « Ce que j'aime, c'est créer des

pièces uniques. C'est technique, c'est beau, et ça reste », sourit-il. Mais pour que ce rêve d'artisan perdure, il devra transformer ses compétences en stabilité économique. Un défi de taille dans un secteur où l'excellence ne garantit pas toujours la rentabilité.

Enzo Beaudet

Jura. Le réseau de chaleur de Lons-le-Saunier profite d'un investissement conséquent porté par Engie, pour se renouveler et s'étendre. Les travaux ont débuté le 25 juin dernier pour s'achever en 2027.

Près de 25 M€ pour le réseau de chaleur de Lons-le-Saunier

Depuis le 25 juin, les habitants de Lons-le-Saunier constatent des travaux sur le réseau de chaleur de la ville. « Le réseau couvre actuellement 12 kilomètres mais il sera étendu de 8 kilomètres en 2026 », résume Mickaël Jupille, responsable du département du Jura pour Engie. L'énergéticien engage près de 25 M€ d'investissement dans la commune, soutenue à hauteur de 3,6 M€ par l'Ademe, pour renforcer le réseau. « Nous allons remplacer 2,5 kilomètres de réseau pour mettre des tronçons plus importants afin de répondre à un plus gros débit pour répondre à l'augmentation du nombre d'abonnés. » Le réseau de chaleur se destine aussi bien à des bâtiments publics qu'à des bureaux ou encore à des logements. « Le réseau alimente 4.400 équivalents logements aujourd'hui et



2.000 supplémentaires en 2026. Les travaux seront totalement terminés en 2027. »

UNE ÉNERGIE PLUS PROPRE

Pour alimenter le réseau en énergie, Engie s'appuie actuellement à 60 % sur la chaleur fatale de l'usine d'incinération et à 25 % sur l'énergie

biomasse de deux chaudières à bois. Le reste provient du gaz. « Historiquement, il y avait une chaufferie au fuel qui n'était plus conforme à la réglementation tandis qu'en parallèle, la ville souhaitait intégrer d'autres bâtiments au réseau. » Pour répondre à ces problématiques, Engie a collaboré avec le syndicat de traite-

ment des ordures ménagères du Jura pour valoriser plus de chaleur fatale de l'usine d'incinération, la part passant de 5 à 8 mégawatts. En parallèle, le réseau qui alimente 85 bâtiments, sera connecté à 57 de plus en 2026. « Nous connecterons l'hôpital de Lons-le-Saunier dont la chaudière est devenue vétuste. » Engie, déjà exploitant du réseau depuis les années 70, a signé une extension de 12 ans à son contrat, le repoussant jusqu'en 2044 afin de lisser l'investissement.

En parallèle, Engie poursuit ses investissements dans le Jura. Elle a ainsi mené d'importants travaux sur le réseau de chaleur de Dôle afin d'installer une chaudière biomasse. L'entreprise a également initié la construction du réseau de chaleur de Poligny en début d'année 2025 et devrait l'achever au premier trimestre 2026.

Nadège Hubert

Côte-d'Or

FABRIQUE DE STYLES OUVRE SON NOUVEAU MAGASIN À QUETIGNY LE 23 AOÛT. L'enseigne bordelaise implantera ainsi son 36^e magasin en France et son premier en Bourgogne Franche-Comté. Vaste de 550 m² il regroupera une centaine de marques françaises et européennes de tout l'univers de la maison. Les clients pourront y retrouver du mobilier, de la décoration, mais aussi des idées cadeaux, un univers enfants... Une offre locale, avec 30 % de made in France et 15 % de made in Europe dans les rayons, ainsi qu'une belle collection de canapés personnalisables, fabriqués près de Bourges. À la tête de cette enseigne, une dijonnaise, Aurélie Bardy, qui après avoir passé 21 années dans le secteur du tourisme, réalise son rêve entrepreneurial.



en bref

Côte-d'Or. Pour s'attacher de nouveaux clients moyens et hauts de gamme, l'imprimerie Vidonne à Fontaine-lès-Dijon a réalisé un important investissement.

L'imprimerie Vidonne investit plus de 2M€



Avec un chiffre d'affaires de 1,3 M€ et 11 salariés, l'imprimerie Vidonne installée à Fontaine-lès-Dijon fait un pari sur l'avenir en investissant 2,1 M€ dans de nouveaux équipements. Alors que le prix des matières premières a flambé à cause de la guerre en Ukraine, le kilo de papier étant passé de 50 centimes d'euros à 1,85 € au plus haut et à 1,05 € environ actuellement ; l'entreprise a repensé sa stratégie. « *Le marché de l'ennoblissement demande toujours de la matière mais aussi des compétences humaines et des machines spécialisées* », précise Stéphanie Marquand, responsable du développement commercial, pour expliquer l'orientation de la PME. Pour renforcer son rôle de conseil, le travail de son bureau d'étude ou encore l'intervention des services de PAO, l'imprimerie Vidonne s'est dotée d'une presse d'impression offset à 1,8 M€ pour répondre à une nouvelle clien-



L'atelier de l'imprimerie Vidonne accueille une nouvelle presse d'impression offset de 40 tonnes qui a demandé une complète reconfiguration de l'espace. Crédit : JDP.



tèle moyenne et haute gamme. Domaines viticoles, hôtellerie-restauration, promotion immobilière... souhaite des outils imprimés qualitatifs. « *C'est un pari sur l'avenir pour monter en capacité de production et en qualité d'impression* », résume Stéphanie Marquand. Grâce à la nouvelle presse d'impression, l'imprimerie Vidonne passe de 3.000 feuilles de l'heure à un poten-

tiel de 15.000. « *Le calage des couleurs est aussi plus rapide et de meilleure définition.* »

À CHAQUE PROJET SON IMPRESSION

Cette acquisition vise également à répondre aux clients désireux d'imprimer sur des papiers plus épais, jusqu'à un millimètre, en petite et moyenne série. Arrivée début juillet à Fontaine-lès-Di-

jon, la presse d'impression aura nécessité trois semaines d'assemblages, une semaine de rodage et trois semaines de formation des deux conducteurs. Elle devrait être opérationnelle fin août. Pour financer cet investissement particulièrement lourd, l'imprimerie a cédé une partie de son parc ancien à hauteur de 300.000 €. Toutefois, elle a aussi renforcé son pôle numé-

rique avec l'arrivée de deux nouvelles machines et d'une assembleuse pour une valeur de 300.000 €. « *Ces nouveaux équipements nous apportent des spécificités techniques que nous n'avions pas comme les dos érasés.* »

L'ensemble des nouvelles machines s'inscrit dans une dynamique plus écologique et plus économique. Moins gourmande en eau et en

énergie pour la première, moins coûteuse dans les solutions proposées pour les secondes. « *Nous pouvons par exemple faire de l'impression en blanc sur papier teinté de façon plus économique que de la frappe à chaud ou de la sérigraphie. Nous avons aussi un vernis numérique plus écologique.* »

Nadège Hubert

le Journal du Palais

BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

COMMUNIQUEZ EN B to B
auprès d'un lectorat ciblé de professionnels

- Publireportage
- Encartage
- Numérique
- Visibilité parfaite
- Tarifs attractifs



Contactez Fabrice Guilbert au 03 80 68 23 68 ou 06 17 64 10 57 - regiepublicitaire.jdp@legalnet.org

COLLECTIVITÉS

50.000 € pour offrir une retraite digne aux fauves de cirque

Yonne. Depuis l'interdiction des animaux non-domestiques dans les cirques, les refuges et recueils sont sollicités pour offrir une retraite à ces fauves. L'association Des Griffes et des Dents, implantée à Vernoy, veut agrandir ses infrastructures pour accueillir trois nouveaux pensionnaires.



Dans le Nord-Ouest de l'Yonne, à Vernoy, derrière un portail anodin, vivent des pensionnaires hors normes : six tigres, anciens pensionnaires de cirques, loin des projecteurs qui ont rythmé leur vie. Des animaux impressionnants, mais fragilisés par des années passées sur les routes. Problèmes articulaires, troubles de la vision, maladies chroniques : la vieillesse n'épargne pas ces géants. « Ils ont besoin de plus d'espace et de soins constants. Certains nécessitent des traitements lourds, qui peuvent coûter plusieurs milliers d'euros par an », explique Nathalie Halley, propriétaire des lieux et des animaux. Ces tigres ne sont pas des cas isolés.

L'association Des Griffes et des Dents a vu le jour par passion et nécessité. « Après des années à travailler avec eux, j'ai voulu leur offrir une retraite digne », raconte la propriétaire. Aujourd'hui, le refuge s'organise autour de plusieurs enclos sécurisés et reliés par des tunnels, offrant un semblant de liberté à ces félins qui n'ont jamais connu la vie sauvage. « Ils sont solitaires par nature, on ne peut pas les mettre ensemble. Chaque enclos doit être pensé pour leur confort et leur sécurité », précise Cindy Roux, présidente de l'association.

UN CHANTIER À 50.000 € POUR ACCUEILLIR TROIS FÉLINS DE PLUS

Depuis la loi de 2021 interdisant les animaux non-domestiques dans les cirques, les demandes d'accueil se multiplient. « On me propose des tigres, des lions... Mais je ne peux pas dire oui tant que les travaux ne sont pas terminés », regrette Nathalie. L'objectif : achever un nouvel enclos, indispensable pour porter la capacité d'accueil à neuf animaux.

Le gros œuvre est fait, mais il reste à refaire la toiture, sécuriser les clôtures, couler les allées. Coût total : 50.000 €. Une somme difficile à réunir pour une structure qui vit principalement des adhésions, des parrainages et de quelques journées d'ouverture au public - limitées à six par an ou 13 demi-journées par la réglementation. « On a aussi un peu de recettes avec la buvette, la boutique souvenir, et parfois des tournages de clips. Mais



ça ne suffit pas. » Le reste repose sur les deniers personnels de Nathalie. « Je ne peux pas me permettre d'embaucher. On fonctionne avec une dizaine de bénévoles, mais ce n'est pas suffisant. » L'association espère séduire des mécènes, des entreprises, voire des banques. « Si des pros du bâtiment nous donnaient un coup de main pour les travaux, ce serait formidable. »

NOURRIR, SOIGNER, PROTÉGER : UN DÉFI QUOTIDIEN

Au-delà du chantier, il faut subvenir aux besoins des fauves. Et ce n'est pas une mince affaire. Chaque tigre avale entre 3,5 et 6 kg de viande par jour. Une charge allégée par les partenariats avec des supermarchés et des abattoirs, qui fournissent des invendus et des morceaux non commercialisables. Mais les frais restent considérables : électricité pour dix congélateurs, entretien des infrastructures, soins vétérinaires... « Et plus les animaux vieillissent, plus les coûts explosent », insiste Nathalie.

Avec la loi de 2021, ces refuges sont devenus essentiels pour éviter l'abandon ou l'euthanasie de ces animaux. Mais l'État ne finance que la création des structures



fixes, pas leur fonctionnement. « On a besoin d'une solution durable. Construire des enclos, c'est bien, mais après, il faut nourrir, soigner, entretenir. »

Pour Nathalie, chaque euro compte pour que Khan, Shiva et

leurs congénères profitent d'une retraite paisible. Ceux qui le souhaitent peuvent parrainer un tigre, faire un don, ou proposer du bénévolat. L'association ouvre ses portes tous les dimanches après-midi jusqu'au 31 août afin de

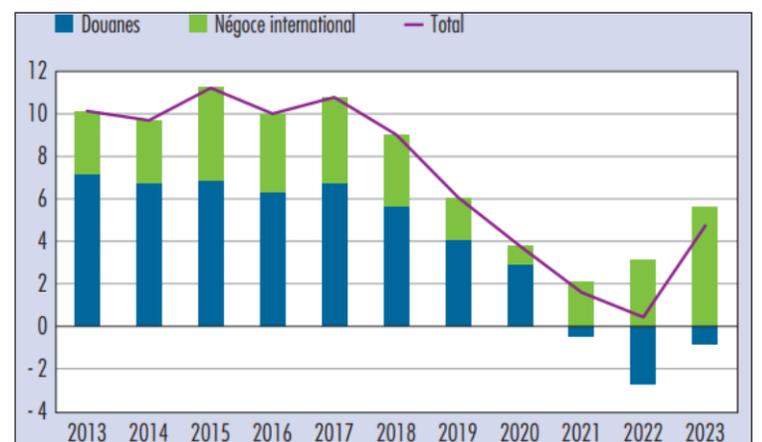
lever des fonds. « Je veux qu'ils terminent leur vie dans les meilleures conditions possibles. Ils ont passé des années sous les projecteurs, ils méritent ça. »

Texte et photos : Enzo Beudet

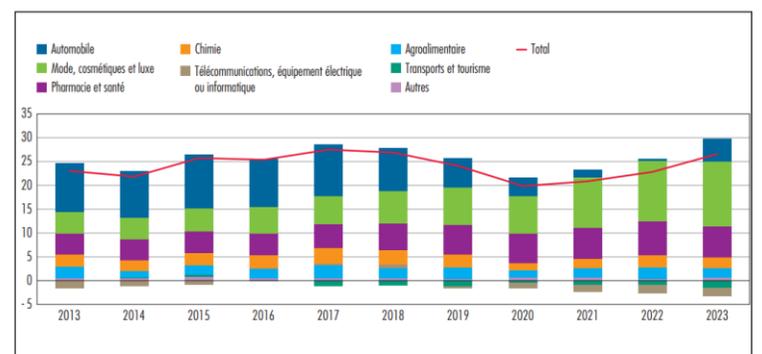
Automobile : la nouvelle géographie des groupes français



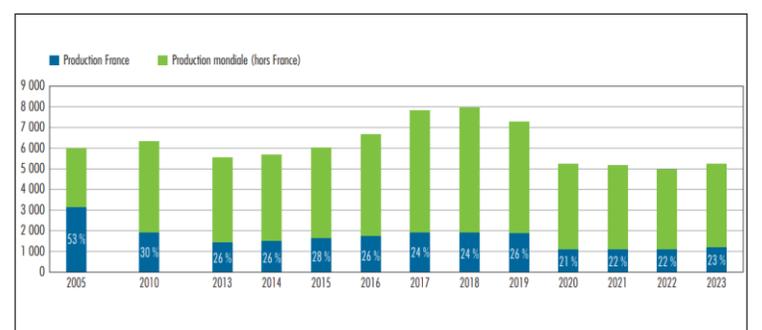
Contribution des grands groupes automobiles français au solde des biens de la France (en milliards d'euros)



Contribution par filière des grands groupes industriels français au solde des biens (en milliards d'euros)



Production de véhicules légers des constructeurs français (unités produites en milliers et ratio de la production française en %)



BANQUE DE FRANCE
EUROSISTÈME

En une décennie, l'insertion internationale des grands groupes automobiles français s'est profondément remodelée. Longtemps piliers de l'excédent commercial hors aéronautique et énergie, ils ont vu, depuis 2018, leur contribution au solde courant des biens reculer nettement, jusqu'à frôler l'effacement en 2022, avant un léger redressement en 2023.

Un basculement marqué de la production vers l'étranger en est la cause. L'essor des unités d'assemblage hors de France - principalement dans l'Union européenne (Espagne, Roumanie, Slovaquie) mais aussi au Maroc - s'accompagne d'une dépendance accrue aux intrants importés, notamment de Chine. Résultat : l'excédent douanier de 6 à 7 Mds€ par an observé entre 2013 et 2018 a disparu, laissant place à un excédent concentré sur le négoce interna-

tional - l'achat et la revente depuis l'étranger, sans passage par la frontière française.

Cette réallocation des chaînes de valeur répond à une double logique : réduire les coûts de production des modèles à faible valeur unitaire et s'implanter au plus près des marchés porteurs. Les gammes économiques sont désormais produites surtout en Europe de l'Est et en Afrique du Nord, tandis que la production hexagonale se concentre sur des modèles de gamme moyenne, qui sont moins exportés. L'Espagne joue un rôle central, absorbant une part croissante des transferts productifs, un mouvement amplifié par les effets conjoncturels de la crise Covid.

L'évolution est visible dans les chiffres : entre 2018 et 2022, les exportations douanières vers les pays hébergeant des filiales reculent de près de 6 Mds€, tandis que les importations augmentent de 3 Mds€. Les flux de négoce international progressent, mais seules les marges dégagées sur ces opérations figurent dans la balance des paiements.

Même si, en 2023, les constructeurs français sont devenus importateurs nets en douane, leur péné-

tration des marchés mondiaux atteint un niveau record grâce à la combinaison des exportations douanières et du négoce international. L'impact négatif sur le solde courant de la France est donc à relativiser puisque la stratégie poursuivie par les grands groupes automobiles français vise aussi à accroître leur compétitivité à long terme, dans un contexte d'électrification rapide et de recomposition industrielle.

Des perspectives de relocalisation existent toutefois. Renault a ainsi annoncé le rapatriement, à partir de 2025, de la production de véhicules électriques et de batteries en France, soutenu par le plan France 2030 et les projets européens IPCEI Batteries (Projet Important d'Intérêt Européen Commun). Reste à voir si la mutation actuelle, motivée par l'optimisation mondiale des coûts et l'accès aux marchés, débouchera sur une reprise durable de la production automobile en France.

♦ Source : <https://www.banque-france.fr/fr/publications-et-statistiques/publications/insertion-internationale-des-grands-groupes-automobiles-francais-sest-profondement-transformee>

-7,8 Mds€

la dégradation de la contribution des groupes automobiles français au solde douanier de la France de 2013 à 2023.

+5,8 Mds€

la contribution des groupes automobiles français au solde du négoce international en 2023.

23 %

la part de la production de véhicules légers des constructeurs français sur le territoire national en 2023.

Opinions

La loi Duplomb dans l'aile : une victoire pour la santé et la biodiversité

Catherine Hervieu, députée de Cote-d'Or, Claire Mallard présidente du groupe Écologiste et Solidaire à la région BFC et Dominique Cornet, secrétaire régionale Les Écologistes de Bourgogne.

Le Conseil Constitutionnel a invalidé, jeudi 7 août, plusieurs dispositions majeures de la loi Duplomb, notamment la tentative de réintroduction de l'acétamipride - un insecticide prohibé depuis 2018 en raison de ses effets destructeurs sur les écosystèmes et des risques suspectés pour la santé humaine - ainsi que de deux autres substances issues de la famille des néonicotinoïdes, tristement célèbres pour leur impact dévastateur sur les pollinisateurs et la biodiversité.

C'est une décision historique qui s'appuie sur « le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ».

Par ailleurs, le Conseil Constitutionnel émet deux réserves quant à la

reconnaissance du droit de contester en justice l'intérêt général attribué à certains projets de méga-bassines, ainsi que l'interdiction du pompage dans certaines nappes phréatiques.

Si certaines dispositions problématiques du texte - en particulier sur l'élevage intensif - échappent à la censure du Conseil, sa décision du 7 août constitue un revers significatif pour le gouvernement et les soutiens de la loi Duplomb, qui avaient forcé son adoption pour un retour en arrière exposant notre environnement et notre santé à des risques inacceptables.

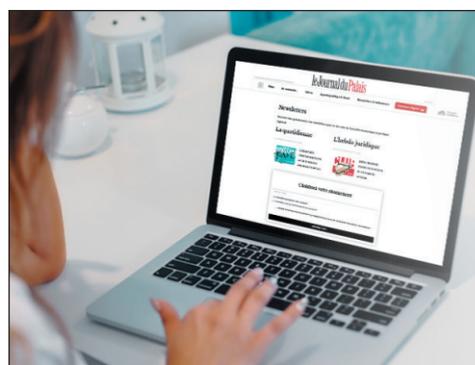
Les Écologistes saluent cette décision fondée sur le droit et rappellent leur engagement à poursuivre le com-

bat politique pour une agriculture respectueuse de l'environnement, protectrice de la biodiversité, des agriculteurs et de la santé publique, qui ne sauraient être sacrifiés sur l'autel des rendements à tout prix au bénéfice de l'agrochimie et l'agro-industrie.

Nous demandons au Président de la République d'entendre l'appel des plus de deux millions de citoyennes et citoyens, et 1.000 médecins et scientifiques opposés à cette loi, avec les conditions d'une nouvelle délibération du Parlement. Face à une crise profonde du modèle agricole actuel, il est plus que jamais nécessaire d'ouvrir un débat national clair, transparent et à la hauteur des enjeux.

Le regard de Faro

VERS L'OBLIGATION D'UN DIPLÔME POUR OUVRIR UN RESTAURANT ?



NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité économique et juridique régionale



www.journal-du-palais.fr

Le billet

PAR FRÉDÉRIC CHEVALIER

Duplomb et des plumes



Publiée au Journal officiel le mardi 12 août, la loi Duplomb visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur a été promulguée par le Président de la République, Emmanuel Macron, après que le

Conseil constitutionnel a censuré jeudi la disposition la plus contestée, qui prévoyait la réintroduction de l'acétamipride, un pesticide de la famille des néonicotinoïdes interdit depuis 2018 en France mais autorisé ailleurs en Europe, jugeant que, faute d'encadrement suffisant, cette mesure était contraire au cadre défini par sa jurisprudence, découlant de la Charte de l'environnement.

Si aujourd'hui nombreux sont ceux qui, à grand renfort de jeux de mots, se félicitent du torpillage en règle de la loi Duplomb opéré par le truchement d'une démocratie participative toute puissante - une pétition réclamant son abrogation a réuni plus de 2,1 millions de signatures - ils risquent de se réveiller demain, passée cette trompeuse extase de la victoire du pot de terre contre le pot de fer, avec la gueule de bois. En ne portant son attention que sur l'acétamipride, le Conseil constitutionnel, au lieu de plomber la loi Duplomb, lui a, à dire vrai, donné des ailes. Si le gain environnemental semble acquis, avec toutefois le bémol du feu vert donné aux méga-bassines et aux fermes-usines, c'est le processus démocratique qui semble bien affaibli. Les membres du conseil n'ont ainsi rien trouvé à redire à la réforme, prévue dans la version originelle de la loi Duplomb, de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, qui ébranle l'indépendance de cette institution, née en 2010, lorsque celle-ci est appelée à examiner la mise sur le marché et l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sur le territoire. De même, la méthode discutable employée pour le rapporteur de la loi Duplomb au cours de la navette législative n'en a fait sourciller aucun. Et pourtant, suite aux 3.500 amendements déposés en vue de l'examen du texte en séance publique, une majorité de députés ont fait le choix, le 26 mai, de voter une motion de rejet préalable afin d'accélérer la procédure législative. De façon contre-intuitive, la procédure a été utilisée pour court-circuiter le débat législatif et permettre l'adoption du texte le 8 juillet. Le rôle principal du Parlement, à savoir sa fonction délibérante, a été tout bonnement spolié. Ainsi validée de fait par le Conseil constitutionnel, cette "roulardise" risque de faire jurisprudence. Une chose est sûre, dans l'affaire, la démocratie a d'ores et déjà perdu bien des plumes.

Le coin bouquins

DÉCÈS, VEUVAGE... PERDRE UN PROCHE : COMMENT Y FAIRE FACE !



Perdre un être cher est un drame émotionnel sans commune mesure... plus encore lorsqu'il s'agit de son conjoint ou de son enfant, puisqu'à un drame, s'ajoute le poids des formalités administratives et patrimoniales qui s'imposent à vous immédiatement et inévitablement.

Des obligations auxquelles personne ne souhaite penser, mais auxquelles nous sommes contraints d'affronter l'évidence aussitôt.

Aussi, ce guide a pour objectif de vous accompagner pas à pas, à la fois dans la gestion émotionnelle de cette tragédie et dans l'accomplissement des démarches et formalités incontournables des jours suivants..

♦ Les Éditions du Puits Fleuri, 320 pages, 24 €.

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.journal-du-palais.fr du Journal du Palais est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de la Côte-d'Or et de l'Yonne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site www.journal-du-palais.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Procédure adaptée

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DIJONNAISE

Avis d'appel public à la concurrence

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DIJONNAISE, M. Patrice ESPINOSA, président, 12 rue Ampère, BP 53 - 21110 GENLIS - Tél. : 03.80.37.73.88.

SIRET 20000092500095.

Référence acheteur : 2025-011.

L'avis implique un marché public.

OBJET : Création d'un espace polyvalent et socioéducatif en conteneurs maritimes recyclés.

PROCÉDURE : Procédure adaptée.

FORME DU MARCHÉ : Prestation divisée en lots : Non.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

DÉPÔT DÉMATÉRIALISÉ : Activé.

REMISE DES OFFRES : 04/09/25 à 12h00 au plus tard.

ENVOI À LA PUBLICATION LE : 08/08/2025.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> L2503930

**POUR PLUS DE RAPIDITÉ,
OPTEZ POUR LE RÈGLEMENT
PAR VIREMENT
OU PAR CARTE BANCAIRE,
DE PLUS VOUS FEREZ
UN GESTE
POUR L'ENVIRONNEMENT...**

le Journal du Palais

DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Journal hebdomadaire régional

LE JOURNAL DU PALAIS

SAS au capital de 235.000 € - R.C.S. 015 750 243 Dijon

Société du groupe ForumEco

Siège social : 2 B avenue de Marbotte - 21000 DIJON

Tél. : 03.80.68.25.55 - Fax : 03.80.68.25.56

Site internet : www.journal-du-palais.fr

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30

Principal associé : Générale de Participations

Représentant légal et directeur de la publication : Michel GUYOMARD

Rédactrice en chef : Emmanuelle DE JESUS

Rédaction : Frédéric CHEVALIER

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 €

Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n

1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 2742-6084 - N° CPPAP : 1128 I 83851

xxx

Service annonces légales : annoncelegale.jdp@legalnet.org

Rédaction : redaction.jdp@legalnet.org

Côte-d'Or

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

NOTAIRES DIJON PREFECTURE scp

Didier LEVRAY, notaire
43 rue de la Préfecture
21000 DIJON
accueil@dijonprefecture.notaires.fr

B COMME BOURGOGNE/LA FABRIQUE

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Me Didier LEVRAY, le 30 juillet 2025 enregistré à DIJON le 5 août 2025 références 2104P012025N01927.

La société B COMME BOURGOGNE, SARL SIREN 844 566 257 dont le siège social est à DIJON (21000), 6 place François Rude.

A cédé à La société LA FABRIQUE, SARL, SIREN 521 120 576 dont siège social est à DIJON (21000), 4 place François Rude.

Un fonds de commerce de négoce et commercialisation de tous produits régionaux, exploité à DIJON (Côte d'Or) 6 Place François Rude.

Moyennant le prix de 450.000,00 € payé comptant (432.000 € pour les éléments incorporels, 18.000 € pour le matériel et le mobilier).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me LEVRAY où domicile a été élu à cet effet.

L2503933

Me Didier Levray.

RACINES NATURELLES/E&S CONCEPT

Avis de cession

Acte de Me Nicolas JOUFFROY du 1^{er} août 2025, enregistré au service de la publicité foncière de DIJON le 11 août 2025, volume 2025N, numéro 2016.

Vendeur : La société dénommée RACINES NATURELLES, Société à responsabilité limitée au capital de 60.000 €, ayant son siège social à DIJON (21000), 40 B avenue Victor Hugo, identifiée au SIREN sous le numéro 507 940 922 et immatriculée au RCS de DIJON.

Acquéreur : La société dénommée E&S CONCEPT, Société par actions simplifiée au capital de 15.000 €, ayant son siège social à DIJON (21000), 40 B avenue Victor Hugo, identifiée au SIREN sous le numéro 988 964 151 et immatriculée au RCS de DIJON.

Fonds vendu : Le fonds de commerce de salon de coiffure, exploité à DIJON (21000), 40B avenue Victor Hugo.

Éléments corporels et incorporels cédés moyennant le prix de 108 000, 00 €, propriété et jouissance transférée le 1^{er} Août 2025.

Oppositions en la forme légale dans les 10 jours de la dernière date des publications légales, à DIJON (21000), 43 rue Devosge, en l'étude de Me Nicolas JOUFFROY où domicile est élu à cet effet.

Pour unique insertion :
Nicolas JOUFFROY.

L2503949

THÉMIS
notaires de France

Office notarial situé à DIJON (21000)
21 place de la République

GARAGE TORELLI

Suivant acte reçu le 7 août 2025 par Maître Hubert CHARLOT, Notaire à DIJON (21000), enregistré au service de l'enregistrement de DIJON le 12 août 2025, référence 2025 N 2017, il a été cédé :

Par la société dénommée GARAGE F&M, SARL dont le siège est à LONGVIC (21600), 4 rue de la Renouille, identifiée au SIREN sous le numéro 832 394 035 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON (21000), en liquidation judiciaire suivant jugement du TC de DIJON (21000) du 18 février 2025, représentée par la SELARL 4R SOLUTIONS, prise en la personne de Maître Jean-Joachim BISSIEUX, mandataire-judiciaire domicilié à DIJON (21000), 2B avenue de Marbotte.

Au profit de la société dénommée AUTO DEPANN'21, SAS dont le siège est à SAINT JULIEN (21490), 13 rue Virolot, identifiée au SIREN sous le numéro 894 61 1615 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON (21000).

Objet de la cession : Un fonds de commerce de mécanique auto-vente de voitures neuves et occasions location de tous véhicules, sis à LONGVIC (21600), Rue de la Renouille, connu sous le nom commercial GARAGE TORELLI.

Prix de cession : 34.000,00 €, dont 10.000,00 € d'éléments incorporels et 24.000,00 € de matériel et mobilier.

Propriété à compter du 7 août 2025 - Jouissance à compter rétroactivement du 23 mai 2025.

Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales, au siège du mandataire-judiciaire susnommé, où domicile est élu.

Pour avis et mention,
Hubert CHARLOT.

L2503957

ANNONCES LEGALES

PENSEZ A PAYER PAR VIREMENT

OU PAR CARTE BANCAIRE

A DISTANCE EN TOUTE SECURITE

03.80.68.25.55.

CONSTITUTION

DE SOCIETE

SAS MÔME

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros

Siège social :

8 rue de la Grand Velle

21700 VOSNE ROMANEE

Avis de constitution

Par acte SSP du 04/08/2025 à VOSNE ROMANEE, il a été constitué une société par actions simplifiée au capital de 1.000 €, dénomination sociale « SAS MÔME », durée de 99 ans à compter de son immatriculation. Siège social : 8 rue de la Grand Velle, 21700 VOSNE ROMANEE. Objet : L'acquisition, la gestion, éventuellement la vente, de toutes valeurs mobilières ; la gestion de ces prestations ; Réalisation de toutes prestations administratives, informatiques, commerciales, de conseil et de locations de matériel, et ce notamment au profit des sociétés filiales et des participations ; Acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et de tout autres biens dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement. Président : Mr Olivier BOIGEY 42 rue de la Courtavaux, 21700 PREMEAUX PRISSEY, nommé pour une durée illimitée. Admission aux assemblées, droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque action donne droit à une voix. Agrément : toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix attachées aux actions composant le capital social. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis : Le président.

L2503921

SCI ROSE

Avis est donné de la constitution au RCS DIJON de la société SCI ROSE, Société civile immobilière au capital de 1 000 euros, Siège social : 39 route d'Ahu, 21121 FONTAINE LES DIJON, Durée : 99 ans, Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous biens mobiliers ou immobiliers, de tous droits ou valeurs y relatifs, la détention, la gestion de titres et de toutes valeurs mobilières, l'octroi de toute garantie immobilière portant sur tout ou partie du patrimoine social, afin de garantir notamment tout prêt bancaire, y compris au profit d'autres propriétaires. Le gérant est Monsieur Albert AKKUS demeurant 39 route d'Ahu, 21121 FONTAINE LES DIJON. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas et donné par les associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Pour avis : La gérance

L2503925

ANNONCES LÉGALES

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or

L'ALBA

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : L'ALBA.
FORME : Société en nom collectif.
CAPITAL : 1.000,00 €.
SIEGE SOCIAL : Place Osburg - 21370 VELARS SUR OUCHE.

OBJET :
La Société a pour objet :

- l'exploitation d'un fonds de commerce de presse, bimbelerie, jeux de la Française Des Jeux (FDJ), PMU, vente d'abonnements pour les transports en commun, produits de la poste, papeterie, cadeaux, confiserie, produits régionaux, articles de pêche, graineterie, d'achat revente de glaces, vente sur place et à emporter de boissons et snacking, situé Place Osburg - 21370 VELARS SUR OUCHE, auquel est associé la gérance d'un débit de tabac exploité dans le même local, et auquel est annexé une activité de vente d'articles de fumeurs, cigarettes électroniques, et produits associés,

- toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes ;
- la participation de la Société, par tous moyens à toutes entreprises ou sociétés existantes ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances, sociétés en participation ou groupements d'intérêt économique.

La Société en nom collectif prend en charge l'actif et le passif de l'ensemble de ces activités.

DUREE : 99 années.

GERANCE :
- M^{me} Stéphanie STRACK née CAMERLO demeurant 27 rue des Carrières - 21370 VELARS SUR OUCHE

- M. Maxime TORRES demeurant 15bis, rue de la Cour des Closés - 21410 FLEUREY SUR OUCHE.

ASSOCIES INDEFINIMENT ET SOLIDAIREMENT RESPONSABLES :
- M^{me} Stéphanie STRACK née CAMERLO

- M. Maxime TORRES .

CESSION : cessions soumises à l'agrément de tous les associés.

IMMATRICULATION : au RCS de DIJON.

Pour avis.

L2503734



LEGI CONSEILS BOURGOGNE
Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

FONCIERE TMS

Avis de constitution

ASSP en date du 08/08/2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : SAS.
DENOMINATION SOCIALE : FONCIERE TMS. SIEGE SOCIAL : 35 rue d'Aval - 21110 BESSEY LES CITEAUX. OBJET SOCIAL : La location, directement ou indirectement, de locaux d'habitation meublés ou destinés à être loués en meublés ; Les prestations de services liées à cette activité et la vente de produits ; L'acquisition, la propriété, la location, l'administration, la gestion et l'exploitation de tous immeubles, biens et droits mobiliers ou immobiliers ; La réfection et l'entretien, la rénovation et la réhabilitation et plus généralement, la mise en valeur de tous biens mobiliers et immobiliers ; L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties, portant sur tout ou partie du patrimoine social, indispensables à l'obtention de tout prêt bancaire ou autres ; La participation directe ou indirecte de la société dans toutes les opérations commerciales ou industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, notamment par voie de création

de société nouvelle, d'apports, de commandite, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance ou d'association en participation ou autrement. DURÉE : 99 ans. CAPITAL SOCIAL : 1.000 €. PRÉSIDENT : HOLDING TMS, 981 702 236 R.C.S. DIJON, 35 rue d'Aval - 21110 BESSEY LES CITEAUX. CESSION D'ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, agrément préalable de la collectivité des associés. DROIT DE VOTE : Chaque action donne droit à 1 voix. R.C.S. DIJON.

Pour avis.

L2503927

O COMME TROIS POMMES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 07/08/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION SOCIALE : O COMME TROIS POMMES
SIGLE : OC3P

OBJET SOCIAL : Accompagnement global, holistique et personnalisé de la périnatalité, de la parentalité et de la dynamique familiale : prestations d'accompagnement autour du soutien à l'allaitement maternel, ateliers portage, accompagnement du développement moteur ou sensoriel du jeune enfant, gestion des émotions, bains enveloppés. Accompagnement parentalité et place du couple dans la dynamique familiale.
SIEGE SOCIAL : 10 rue Colette, 21600 LONGVIC
CAPITAL : 1 000 €
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

PRÉSIDENT : M^{me} SBAÏ Dounia 7 rue Faillibin 69100 VILLEURBANNE
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Chaque action donne droit à une voix.

CLAUSE D'AGRÈMENT : Les cessions d'actions appartenant à l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés agrément préalable de la collectivité des associés.
Dounia SBAÏ

L2503923

GJM

Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000 Euros
Siège social :
8 rue de la Grand Velle
21700 VOSNE ROMANÉE

Avis de constitution

Par acte SSP du 04/08/2025 à VOSNE ROMANÉE, il a été constitué une société par actions simplifiée au capital de 1.000 €, dénomination sociale «GJM», durée de 99 ans à compter de son immatriculation. Siège social : 8 rue de la Grand Velle - 21700 VOSNE ROMANÉE. OBJET : L'acquisition, la gestion, éventuellement la vente, de toutes valeurs mobilières ; la gestion de ces participations ; Réalisation de toutes prestations administratives, informatiques, commerciales, de conseil et de locations de matériel, et ce notamment au profit des sociétés filiales et des participations ; Acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et de tout autres biens dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement. PRÉSIDENT : M. Guillaume BOIGEY, 5 route de Boncourt le Bois - 21700 VOSNE ROMANÉE, nommé pour une durée illimitée. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES, DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque action donne droit à une voix. Agrément : toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix attachées aux actions composant le capital social. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

Pour avis :
Le Président.

L2503931



155 avenue Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél : 03.25.45.10.69

LES 3 FROMAGERS

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 11/08/2025, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LES 3 FROMAGERS

Objet social : Fromagerie, Crèmerie, sans affinage ni fabrication, commerce de produits laitiers, épicerie fine, textiles et accessoires, articles touristiques, vente ambulante, dégustation, livraison d'articles en lien avec les domaines précités ainsi que la vente de boissons avec ou sans alcool, avec consommation sur place, et vente de plats cuisinés à emporter.

Siège social : 28 Rue Musette, 21000 DIJON

Capital : 5 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de DIJON

Co-gérance : M. LESSERTEUR Jean -Marc 4 B Impasse de la Source 10450 BREVIANDES et M^{me} LESSERTEUR Julie 4 B Impasse de la Source 10450 BREVIANDES
L2503940

MODIFICATION

DE STATUTS

AVENIR EVALUATION

AVENIR EVALUATION - Société par actions simplifiée - au capital de 2 000 euros - Siège social : 4 Rue en Saint-Jacques, 21000 DIJON - 978 178 002 RCS DIJON : le 01/08/2025, transfert du siège au 14 E Rue Pierre de Coubertin - Parc d'activité de Mirande 21000 DIJON à compter du 1^{er} août 2025 et modifications des Statuts.
L2503900



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

LE RIVA

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 Euros
Siège social : Les Vignes du Port
21250 GLANON
RCS Dijon n° 833 168 354

Selon décisions de l'associée unique en date du 7 août 2025, il a été décidé de transformer la société en SAS.

Président : CG DEVELOPPEMENT, EURL, sise Lac Kir - Domaine du Lac - Route de Dijon 21370 PLOMBIERES LES DIJON, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 832 705 529 et représentée par M. Christophe GONNET

Accès aux assemblées et vote : Chaque associé a droit de participer aux décisions et dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il possède, sans limitation.

Transmission des actions : La cession d'actions à des tiers est soumise à agrément.

Mention sera portée au RCS de DIJON.
L2503913



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

LPF EVENTS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 60.000 Euros
Siège social : Lac Kir
21370 PLOMBIERES LES DIJON
RCS Dijon n° 481 835 551

Selon décisions de l'associée unique en date du 7 août 2025, il a été décidé de transformer la société en SAS.

Président : CG DEVELOPPEMENT, EURL, sise Lac Kir - Domaine du Lac - Route de Dijon 21370 PLOMBIERES LES DIJON, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 832 705 529 et représentée par M. Christophe GONNET

Accès aux assemblées et vote : Chaque associé a droit de participer aux décisions et dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il possède, sans limitation. Transmission des actions : La cession d'actions à des tiers est soumise à agrément. Mention sera portée au RCS de DIJON.
L2503914



21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

LEGI CONSEILS BOURGOGNE

Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

SCEV DU DOMAINE GUYON

Société civile d'exploitation agricole au capital de 70.400 Euros
Siège social :
36 Bis Route Nationale
21700 VOSNE ROMANÉE
381 071 141 RCS Dijon

DUA 04/08/2025 : démission de la société S.2.V de ses fonctions de gérante à compter du 04/08/2025.

Pour avis : La gérance.
L2503932



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

PARTENAIRE PLUS IMMOBILIER

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 Euros
Siège social :
Le Domaine du Lac Kir
Route de Dijon
21370 PLOMBIERES LES DIJON
RCS Dijon 753 832 948

Selon décisions de l'associée unique en date du 7 août 2025, il a été décidé de transformer la société en SAS.

Président : CG DEVELOPPEMENT, EURL, sise Lac Kir - Domaine du Lac - Route de Dijon 21370 PLOMBIERES LES DIJON, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 832 705 529 et représentée par M. Christophe GONNET.

Accès aux assemblées et vote : Chaque associé a droit de participer aux décisions et dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il possède, sans limitation. Transmission des actions : La cession d'actions à des tiers est soumise à agrément. Mention sera portée au RCS de DIJON.
L2503916



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

PARTENAIRE TOURS

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.622.45 Euros
Siège social : Lac Kir
21370 PLOMBIERES LES DIJON
R.C.S. Dijon 403 280 670

Selon décisions de l'associée unique en date du 7 août 2025, il a été décidé de transformer la société en SAS.

Président : CG DEVELOPPEMENT, EURL, sise Lac Kir, Domaine du Lac, Route de Dijon - 21370 PLOMBIERES LES DIJON, immatriculée au R.C.S. de DIJON sous le numéro 832 705 529 et représentée par M. Christophe GONNET.

ACCÈS AUX ASSEMBLÉES ET VOTE : Chaque associé a droit de participer aux décisions et dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il possède, sans limitation.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions à des tiers est soumise à agrément. Mention sera portée au R.C.S. de DIJON.
L2503918



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

VDS EVENEMENTIEL

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7.500 Euros
Siège social :
Les Vignes du Port - 21250 GLANON
RCS Dijon n° 448 135 467

Selon décisions de l'associée unique en date du 7 août 2025, il a été décidé de transformer la société en SAS.

Président : CG DEVELOPPEMENT, EURL, sise Lac Kir - Domaine du Lac - Route de Dijon 21370 PLOMBIERES LES DIJON, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 832 705 529 et représentée par M. Christophe GONNET.

Accès aux assemblées et vote : Chaque associé a droit de participer aux décisions et dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il possède, sans limitation. Transmission des actions : La cession d'actions à des tiers est soumise à agrément. Mention sera portée au RCS de DIJON.
L2503919

LUMASCO

Société à responsabilité limitée au capital de 120.000 Euros
Siège social : 21 Rue Guillaume de Tavanès
21220 CURTIL-VERGY
RCS Dijon 531 484 582

Par décisions unanimes du 07/08/2025, les associés ont décidé :

«D'augmenter le capital de 581.190 €, pour le porter à 701.190 €, par création de 58.119 parts sociales de 10 € chacune, au moyen d'un apport en nature de 680.000 €, le montant de la prime d'apport s'étant élevé à la somme de 98.810 €.

Capital social :
Ancienne mention : 120.000 €
Nouvelle mention : 701.190 €
«D'étendre l'objet social aux activités suivantes :

-la prise de participation, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés, ou entreprises industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux ou autrement,

-la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres,

-la fourniture de toutes prestations de service, conseils, études sur les plans administratif, comptable, technique, commercial, financier, stratégique, ou autres au profit de sociétés au sein desquelles elle détient une participation, ainsi que l'animation et l'orientation de la politique générale desdites sociétés au sein desquelles elle détient une participation.
Mention au RCS Dijon
L2503934



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

SOCIETE PARTENAIRE PLUS

Société à responsabilité limitée
Capital : 7.622.45 Euros
Siège social :
Lac Kir
21370 PLOMBIERES LES DIJON
RCS Dijon n° 388 997 884

Selon assemblée générale extraordinaire en date du 7 août 2025, les associés ont décidé de transformer la société en SAS.

Président : CG DEVELOPPEMENT, EURL, sise Lac Kir - Domaine du Lac - Route de Dijon 21370 PLOMBIERES LES DIJON, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 832 705 529 et représentée par M. Christophe GONNET.

Accès aux assemblées et vote : Chaque associé a droit de participer aux décisions et dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il possède, sans limitation. Transmission des actions : La cession d'actions à des tiers est soumise à agrément. Mention sera portée au RCS de DIJON.
L2503915



2 bis rue du Cap Vert - 21800 QUETIGNY

SON LIGHT ET VIDEO

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000 Euros
Siège social : Lac Kir - Domaine du Lac
Route de Dijon
21370 PLOMBIERES LES DIJON
RCS Dijon n° 833 133 440

Selon décisions de l'associée unique en date du 7 août 2025, il a été décidé de transformer la société en SAS.

Président : CG DEVELOPPEMENT, EURL, sise Lac Kir - Domaine du Lac - Route de Dijon 21370 PLOMBIERES LES DIJON, immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 832 705 529 et représentée par M. Christophe GONNET

Accès aux assemblées et vote : Chaque associé a droit de participer aux décisions et dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il possède, sans limitation. Transmission des actions : La cession d'actions à des tiers est soumise à agrément. Mention sera portée au RCS de DIJON.
L2503917

PUBLICITÉ
GUILBERT Fabrice
03.80.68.23.68
regiepublicitaire.jdp@legalmnet.org

Toutes les annonces légales de votre département sur journal-du-palais.fr

Côte-d'Or / Yonne

SCI DU TEMPS
PLIÉ

SCI au capital de 77.015 Euros
Siège social :
chez JP Thorey - 50 rue Berlier
21000 DIJON
RCS de Dijon n° 831 517 685

Avis de modification

L'AGE du 08/07/25 a décidé de porter le capital social de 76.010 € à 77.015 €, par création de 3 parts, dans le cadre de l'achat de 2 parcelles de bois (93a 70ca) à GURGY LE CHÂTEAU (21). L'AGE a donné son accord à la vente des 43 parts d'Étienne Thorey et a pris acte de la donation des 28 parts de Jean-Pierre Thorey. Il n'y a aucun nouvel associé. Les statuts ont été modifiés sur les points précités (art 7 et 8) et l'article 14 permet désormais que le gérant ne soit pas un associé.
L2503944

SPARK
ÉLECTRICITÉ

SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 1, Rue de la Citadelle
21910 SAULON LA CHAPELLE
RCS de DIJON n°922 317 599

Transfert de siège

En date du 08/08/2025, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 56, Rue Maxime GUILLOT, 21300 CHENOVE à compter du 08/08/2025.
Mention : RCS de DIJON
ROSSIGNOL Jérémy
L2503946

DISSOLUTION
DE SOCIETECHARLY PIGUET
SOUDURE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 10 000 Euros
Siège social : 1 Route de Combertain
21200 SAINTE MARIE LA BLANCHE
Siège de liquidation : 1 Route de Combertain
21200 SAINTE MARIE LA BLANCHE
879 601 748 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 28 juin 2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 28 juin 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Charly PIGUET, demeurant 1 Route de Combertain 21200 SAINTE MARIE LA BLANCHE, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 1 Route de Combertain 21200 SAINTE MARIE LA BLANCHE.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur
L2503912

CLOTURE

DE LIQUIDATION



SARL ETC

5 allée des Corvées - B.P. 30048
21240 TALANT

SEGUIN

SARL en cours de liquidation
Au capital de 7.500 Euros
Siège de liquidation : 3 Rue de Sainte
Seine 21440 BLIGNY LE SEC
R.C.S. : Dijon 508 475 761

Aux termes du procès-verbal du 11/07/2025, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur déchargé ce dernier de son mandat, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 11/07/2025. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de DIJON. Mention sera faite au RCS : DIJON.
L2503703

SCI DE LA
FONTAINE

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 000 Euros
Siège social : 24, rue Jehly Bachelier
à FONTAINE LES DIJON (21121)
Siège de liquidation : 24 rue Jehly
Bachelier à FONTAINE LES DIJON (21121)
DIJON 840 295 935

AVIS DE CLOTURE
DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 31 mars 2025 au 24 rue Jehly Bachelier à FONTAINE LES DIJON (21121) a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Fabien SOUDIDIER, demeurant 24 rue Jehly Bachelier à FONTAINE LES DIJON (21121), de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis : Le liquidateur
L2503924

CHANGEMENT DE
NOM PATRONYMIQUE

LECHIEN Louane

Monsieur LECHIEN Emmanuel demeurant 10A Rue de la Serpentine à ATHEE, et Madame SPADONI Céline demeurant 159 Rue d'Amont à BROIN, agissant au nom de notre enfant mineur LECHIEN Louane, née le 10 juin 2010 à DIJON, dépose une requête auprès du garde des sceaux afin de l'appeler à l'avenir SPADONI Louane.
L2503943

Yonne

CONSTITUTION

DE SOCIETE

Maes Immobilier

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 5 juillet 2025, à MEZILLES.

DÉNOMINATION : Maes Immobilier.
FORME : Société civile immobilière.
SIÈGE SOCIAL : 3 Hameau de la Métairie - 89130 MEZILLES.

OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 année(s).
CAPITAL SOCIAL FIXE : 2.000 €.
MONTANT DES APPORTS EN NUMÉRAIRE : 2.000 €.

CESSION DE PARTS ET AGRÈMENT : Cession de parts soumise à une procédure d'agrément.

GÉRANT : Madame Maéva BASSEZ, demeurant 3 La Métairie - 89130 MEZILLES.

GÉRANT : Monsieur Steven HADDAD, demeurant 3 La Métairie - 89130 MEZILLES.
La société sera immatriculée au RCS d'AUXERRE.

Pour avis.
L2503926

CLOTURE

DE LIQUIDATION

PH. RUIZ

Société par actions simplifiée
au capital de 1.100,00 Euros

Siège social :
35 rue Romaine Vassy
89200 ETAULE

Siège de liquidation :
35 rue Romaine Vassy
89200 ETAULE

Liquidateur :
Monsieur Philippe RUIZ demeurant

35 rue Romaine - Vassy
89200 ETAULE

442 829 065 RCS Auxerre

Clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2025, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation, à compter de ce jour.

Les actes, pièces et comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE.
Le liquidateur.
L2503929

A.L CONCEPT

Forme : SAS société en liquidation
Capital social : 7.000 Euros

Siège social :
LES BUISSONS

89170 SAINT FARGEAU
840131197 RCS d'Auxerre

Clôture de liquidation

Aux termes de l'AGO en date du 31 juillet 2025, les actionnaires ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame Laurie POARD demeurant Les Buissons - 89170 SAINT FARGEAU et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du AUXERRE.
Le liquidateur.
L2503942

ANITA TAXI

Forme : SARL société en liquidation
Capital social : 7.500 Euros

Siège social :
19 rue des Celliers

89100 SAINT MARTIN DU TERTRE

491 919 684 R.C.S. de Sens

Clôture de liquidation

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 15 mai 2025, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame Anita VAUZELLE, demeurant 19 rue des Celliers - 89100 ST MARTIN DU TERTRE et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du R.C.S. du SENS.

Le liquidateur.

L2503928

AVOCATS VIGNET ASSOCIÉS
SCP D'AVOCATS INTER-BARREAUX

1, place du Palais de Justice
89000 AUXERRE

18, rue du Général Leclerc
89100 SENS

Tél : 03 86 52 60 00

www.avocats-vignet.fr

SOFRATEL

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation

Au capital de 2.713,29 Euros

Siège :
15 rue Valentin Privé - 89300 JOIGNY

Siège de liquidation :
15 rue Valentin Privé - 89300 JOIGNY

793 371 550 RCS Sens

L'Assemblée Générale réunie le 28 février 2025 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur François CACHOT, demeurant 15 rue Valentin Privé - 89300 JOIGNY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SENS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis : Le liquidateur.
L2503948

le Journal du Palais
BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

POUR PLUS
DE
RAPIDITE,

Envoyez-nous
vos annonces
par mail



annoncelegale.jdp
@legalnet.org

POUR PLUS
DE
RAPIDITE,

OPTEZ

POUR

LE

REGLEMENT

PAR

VIREMENT

OU PAR

CARTE

BANCAIRE

le Journal du Palais
La Fondation Schneider



03.80.68.25.55.

COLLECTIVITE TERRITORIALES
ENTREPRISE SOCIALES
ETABLISSEMENTS PUBLICS

le Journal du Palais
La Fondation Schneider
rachète Pontigny
AVOCATS
EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES DE JUSTICE
NOTAIRES

03.80.68.25.55.

annoncelegale.jdp@legalnet.org

OUTIL DE RÉFÉRENCE INCONTOURNABLE DES DÉCIDEURS LOCAUX ET RÉGIONAUX



Vous souhaitez **commander des exemplaires** du hors-série
LA CÔTE-D'OR **EN CHIFFRES 2025** :

Je souhaite recevoir exemplaire(s) du Hors-Série LA CÔTE-D'OR **EN CHIFFRES** au tarif de 12,00 € Soit 12,00 € x =

Société : M. Mme Mlle Nom :

Adresse : Code Postal, Ville :

Signature :

BON DE COMMANDE À RETOURNER AU JOURNAL DU PALAIS BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
Service Abonnement : 2B, Avenue de Marbotte, 21000 DIJON - Tél. 03 80 68 25 55 - abonnement.jdp@legalnet.org

Un été en France

Retour vers la Gaule antique

Et si cet été, vous découvriez la vraie capitale gauloise ? Pas Lutèce, mais la capitale des Éduens, peuple gaulois, qualifiée par Jules César d'« oppidum le plus grand et le plus fertile de la Gaule », aujourd'hui musée à ciel ouvert qui a permis de mieux connaître nos ancêtres et le monde celte. En route pour Bibracte !



Pour rejoindre Bibracte, perchée sur le Mont Beuvray dans le Parc naturel régional du Morvan, il faut s'armer de patience et d'un GPS. Cette ancienne capitale des Éduens, un peuple riche et influent grâce à son contrôle stratégique des grandes voies fluviales reliant le Rhône à la Saône et à l'exportation vers l'Angleterre, fut un centre politique majeur entre le Ier siècle av. J.-C. et l'an 15. En 52 av. J.-C., lors de l'unification des peuples gaulois pour résister à Jules César, Vercingétorix fut élu chef suprême à Bibracte, un choix symbolique renforçant son autorité car les Éduens étaient jusque-là alliés des Romains. Six ans plus tôt, en 58 av. J.-C., Jules César s'y était installé après sa victoire sur les Helvètes et y rédigea une partie de ses Commentaires sur la Guerre des Gaules. Et heureusement pour sa postérité comme on le verra par la suite... Vercingétorix battu à Alesia (à une centaine de kilomètres) la capitale éduenne tomba ensuite dans l'oubli pendant près de 18 siècles.

LA RENAISSANCE DE BIBRACTE

Sa redécouverte commence en 1867, lorsque Jean-Gabriel Bulliot, archéologue amateur passionné, identifie le mont Beuvray comme le site probable de l'antique Bibracte grâce aux écrits de César. Il y conduit des fouilles pendant près de 30 ans, mettant au jour remparts, rues, habitations et objets précieux. Son neveu, Joseph Déchelette, archéologue renommé, lui succède et donne à Bibracte une place centrale dans la compréhension du monde celte. Après son abandon en 1914, le site est relancé en 1984 grâce à François Mitterrand, ancien maire de Château-Chinon toute proche, devenu président de la République. Lors d'une visite sur le mont Beuvray, il décide de soutenir la création d'un grand projet scientifique et culturel autour de Bibracte. Engagé dans la construction de l'Europe, Mitterrand souhaite inscrire la France, comme Napoléon III 130 ans avant lui - l'Empereur figure d'ailleurs à Alise-Sainte-Reine en Côte-d'Or, à proximité du site d'Alésia puisque le



Depuis 40 ans, les fouilles archéologiques se poursuivent sans interruption selon des plans validés scientifiquement, permettant d'enrichir un musée qui reçoit environ 50.000 visiteurs par an.



sculpteur Aimé Millet s'est inspiré de ses traits pour le visage de sa statue géante de Vercingétorix ! - dans les pages d'un « roman national ». Cela aboutit à l'inauguration, en 1995, du musée de Bibracte et d'un centre européen de recherche archéologique, toujours actif aujourd'hui, qui a non seulement permis de comprendre l'ingéniosité des Éduens et des Gaulois, mais aussi d'identifier d'autres Oppidum en Europe qui ont largement contribué à la compréhension par les savants de la civilisation celte.

LABORATOIRE DE RECHERCHE

Bibracte est un pôle scientifique et patrimonial européen majeur, accueillant chaque année près de 800 chercheurs et étudiants. Depuis 40 ans, les fouilles archéologiques se poursuivent sans interruption selon des plans validés scientifiquement, permettant d'enrichir un musée qui reçoit environ 50.000 visiteurs par an et conserve 1.820



objets, dont fibules, monnaies et tessons d'amphores. Les fouilles ont révélé 55 tonnes de fragments d'amphores, 3.700 pièces de monnaie et 800 fibules, essentielles pour la datation. Le site dispose aussi de neuf téraoctets d'archives numériques, 800 publications, 140.000 photos, des laboratoires, des espaces de conservation et une bibliothèque

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

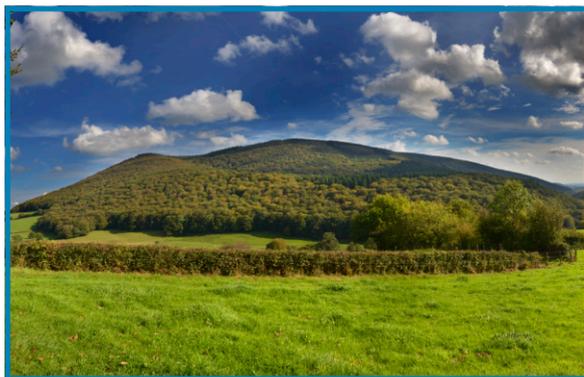
Le second âge du Fer est le moment où ce métal connaît un extraordinaire succès à travers ses applications pratiques, mais il s'agit moins d'inventer des procédés métallurgiques que de regrouper les artisans. Cependant, on ne saurait parler de production industrielle, car ces nouveaux processus n'impliquent ni les entreprises, ni le marché. Il s'agit d'une concentration, à l'échelle régionale, des moyens de production. Elle permet de dépasser la parcellisation du travail effectué par des petits artisans indépendants. Ce système aboutit de fait à l'accroissement de la productivité et à la standardisation des objets.

IT WAS DURING THE LATE IRON AGE THAT IRON BEGAN TO BE USED EXTREMELY WIDELY FOR PRACTICAL APPLICATIONS. INCREASED USAGE RESULTED NOT FROM THE DEVELOPMENT OF NEW METALLURGICAL TECHNIQUES, BUT RATHER BECAUSE ARTISANS BEGAN TO CLUSTER AND WORK TOGETHER. AS THEIR WORK PROCESSES INVOLVED NEITHER BUSINESSES NOR MARKETS, IT IS NOT POSSIBLE TO DESCRIBE THIS DEVELOPMENT AS 'INDUSTRIAL PRODUCTION'. THERE WAS, RATHER, A CONCENTRATION OF THE MEANS OF PRODUCTION ON A REGIONAL LEVEL. THIS MEANT THAT WORK COULD BE SPLIT INTO SEPARATE TASKS CARRIED OUT BY INDEPENDENT ARTISANS. THIS SYSTEM LED TO INCREASED PRODUCTIVITY AND THE STANDARDIZATION OF THE GOODS PRODUCED.

À gauche : Les fouilles ont révélé 55 tonnes de fragments d'amphores, 3.700 pièces de monnaie et 800 fibules, essentielles pour la datation.

Ci-dessous : Bibracte s'impose aussi comme un modèle de « slow tourisme » attractif, mêlant patrimoine, nature et archéologie. Le site emploie une quarantaine de permanents et une vingtaine de guides saisonniers, et continue d'attirer des talents du monde entier passionnés par l'archéologie et l'Antiquité.

Crédit : Bibracte / Antoine Maillier



C'est en 1867 que Jean-Gabriel Bulliot, archéologue amateur passionné, identifie le mont Beuvray comme le site probable de l'antique Bibracte
Crédit : Bibracte / Antoine Maillier.

par l'archéologie. Son budget de fonctionnement, de 5,5 M€ par an, repose majoritairement sur l'État (2,4 M€), avec des contributions de la région Bourgogne-Franche-Comté (145.000 €) et des départements de la Nièvre et de Saône-et-Loire (100.000 € chacun).

UNE PLONGÉE CHEZ LES GAULOIS

Outre les vestiges de la ville (dont on estime que 10% ont été découverts) : remparts, rues, habitations et ateliers artisanaux reconstitués, le musée présente, à travers des objets issus des fouilles, des maquettes, des reconstitutions et des supports audiovisuels, l'artisanat, l'agriculture, le commerce, ainsi que la religion, l'art et la culture des Gaulois. Il met en lumière une civilisation bien plus raffinée que l'image « barbare » souvent véhiculée par Jules César. Le site comprend également des espaces d'expositions temporaires, une boutique-librairie, ainsi qu'un restaurant, Le Chaudron, proposant une cuisine inspirée des traditions gauloises.

PAR ANTOINE GAVORY
JOURNAL DU PALAIS
POUR RÉSOHEBDOÉCO,
ASSOCIATION REGROUPANT
27 TITRES DE PRESSE
HEBDOMADAIRE ÉCONOMIQUE
RÉGIONALES EN FRANCE.
reso-hebdo-eco.com



Informations pratiques

Musée de Bibracte : Mont Beuvray
71990 Saint-Léger-sous-Beuvray.
Tél. : 03 85 86 52 40

◆ Ouvert du 15 mars au 11 novembre
Plein tarif adulte : entre 7 € et 10 € /
Tarif réduit : 7 € (étudiants, deman-
deurs d'emploi, jeunes jusqu'à 26
ans)

◆ Les personnes nées en 1995
bénéficient d'une entrée gratuite
au musée jusqu'au 11 novembre
2025, sur présentation d'une pièce
d'identité à l'accueil. Les personnes
nées le 4 avril 1995 peuvent profiter
de deux « Journées gauloises »,
comprenant l'entrée au musée, une
visite guidée du site archéologique
ou du musée, et un repas au restau-
rant Le Chaudron.

Visites guidées disponibles en fran-
çais, allemand et néerlandais
Ateliers pédagogiques : pour enfants
(6 à 12 ans) et familles.

◆ En voiture : accès via la D17 depuis
Saint-Léger-sous-Beuvray Parking
gratuit et accessible aux PMR.

◆ En transport en commun : navette
Autun - Bibracte disponible selon
les saisons

www.bibracte.fr

ABONNEZ-VOUS !

➔ 52 NUMÉROS DU JOURNAL DU PALAIS

+ VERSION NUMÉRIQUE

+ SUPPLÉMENTS THÉMATIQUES ET HORS-SÉRIES

VERSION PAPIER + NUMÉRIQUE
120€



Je m'abonne pour 1 an au prix de 120 €

Règlement par chèque ou virement

Vous pouvez avoir accès, gratuitement à notre journal sur Internet :

<https://journal-du-palais.fr>

Sur notre site, vous retrouverez toutes les informations économiques régionales de notre hebdomadaire enrichies de brèves, d'informations quotidiennes, et d'informations juridiques et fiscales et bien entendu de nos annonces légales qui couvrent désormais les départements de la Côte d'Or, de la Saône et Loire et de l'Yonne.

Cette version Internet est complétée par une newsletter quotidienne, à laquelle il vous sera juste demandé de vous abonner gratuitement, formellement pour respecter la réglementation sur la protection de la vie privée.



Pour cela, il vous suffit de scanner le QR code ci-dessus.

BULLETIN D'ABONNEMENT À RETOURNER À :

Journal du Palais - Service abonnement

2B Avenue de Marbotte - 21000 DIJON

abonnement.jdp@legalnet.org - www.journal-du-palais.fr

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/78 (art.27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions commerciales d'autres entreprises. Dans le cas contraire, merci de nous contacter.

N° d'abonné (si déjà abonné) : JP _____

Société : _____

M. Mme Mlle

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal, Ville : _____

Tél. : _____

E-mail : _____

Activité : _____

Signature : _____

leJournalduPalais

Réso Hebdo Éco

Les dirigeants de TPE-PME en selle avec *Ma petite entreprise*

Alors que viennent de s'achever les Tours de France 2025 masculin et féminin, trois chefs d'entreprise savoyards ambitionnent de monter, dès 2026, une équipe cycliste professionnelle, exclusivement financée par un peloton de TPE-PME basées partout en France. Les explications de Michaël Amand, l'un des instigateurs du projet.



Réso Hebdo Éco. Comment est née cette idée de lancer d'abord une, puis deux,

équipes de cyclisme professionnelles ?

♦ **Michaël Amand.** Nous sommes trois dirigeants de PME (Émeric Ducruet, co-gérant d'Alpes Communications Systems et co-fondateur de Le pain de Mayou, Michaël Amand (Président d'IDIX Mouxy, agence de communication et Simon Savre (fondateur de Monsieur Bike, dédié à l'univers vélo, cyclistes et passionnés par la discipline. Nous trouvons frustrant de voir que les petites « boîtes » n'étaient jamais mises en avant dans le cyclisme professionnel, monopolisé par de grands groupes. Nous avons donc imaginé la création d'un grand collectif de TPE/PME pour financer d'abord une puis deux équipe(s) de cycliste(s) professionnel(les) française(s), pour défendre ainsi des valeurs qui nous rassemblent -- persévérance, créativité et dépassement de soi -- et fédérer autour du vélo. Nous l'avons baptisé Ma Petite Entreprise (MPE).

♦ **Concrètement, que comptez-vous faire ?**

♦ Nous voulons mettre en lumière les petites entreprises de France en les unissant autour du vélo et ciblant avant tout des dirigeants de TPE et PME (moins de 50 salariées) qui peuvent rejoindre le peloton à partir de 750 euros hors taxes par an. Nous voulons ainsi



permettre au plus grand nombre de passionnés possible d'accéder au projet sans impacter les trésoreries. Plus nous serons de fous et plus nous allons rire de nos plaisirs collectifs. Nous travaillons depuis deux ans pour passer de notre idée à un projet réalisable qui a d'ores et déjà séduit Vincent Lavenu, ancien coureur cycliste français, ex-dirigeant fondateur, en 1990, de l'équipe AG2R Citroën, devenu notre parrain bénévole.

♦ **Que proposez-vous en échange de l'investissement des entreprises ?**

♦ Un outil de communication. Nous voulons fonctionner comme un club d'entreprises et comme un média. Nous voulons utiliser l'équipe pour rayonner. Certes tout le monde ne pourra pas avoir son logo sur l'équipement, mais les contributeurs auront accès à des événements tout au long de l'année, organisés des veilles de courses par exemple ou chez l'un ou l'autre de nos membres. Ils intégreront l'annuaire de Ma Petite Entreprise, pourront bénéficier d'un réseau convivial, de différents avantages,

d'informations, d'un kit média pour leur communication externe, d'un maillot édition spéciale...

Nous avons d'ores et déjà lancé un "prologue" à Paris pour présenter le projet chez un de nos partenaires devant une soixantaine de personnes, avec un succès qui m'a ému. Nous avons ressenti chez les participants l'envie que nous réussissions. Le fabricant de vélos haut de gamme Factor Bikes nous a par ailleurs d'ores et déjà rejoints, séduit lui aussi par cette dynamique collective. Tout comme l'équipementier textile Rosti France -AMD.

♦ **Où en êtes-vous aujourd'hui ?**

♦ Nous estimons à 1,5 M€ le capital nécessaire pour lancer confortablement, dès 2026, une équipe féminine de 12 sportives et son staff. À ce jour, nous avons réuni un bon tiers de la somme auprès de 400 entreprises de tous secteurs d'activité, qui représentent la France et la diversité de son tissu entrepreneurial. Des professionnels libéraux sont également partie prenante. Nous avons une belle

dynamique autour de ce projet qui fédère et dispose instantanément d'un vrai capital sympathie. C'est une vision décalée qui interpelle. Notre but est de grandir petit à

« Nous voulons pédaler pour l'entrepreneuriat français et espérons bien prendre le départ du Tour de France en 2030. »

petit. Pour l'instant, nous respectons nos objectifs et de nouvelles entreprises adhèrent tous les jours. C'est magique ! Nous commençons aussi à être sollicités par du grand public et réfléchissons à la manière de l'intégrer aussi, avec l'aval de nos adhérents.

♦ **Une équipe féminine en 2026 donc. Quid d'une équipe masculine ?**

♦ Nous espérons lancer notre équipe masculine en 2027, l'année où la France, et la Haute-Savoie en particulier, organisera les

"super" championnats du monde de cyclisme UCI. Et nous sommes confiants. Cela semble tout à fait jouable si les dirigeants continuent à nous rejoindre au rythme d'aujourd'hui.

En parallèle, nous travaillons bien sûr sur un programme et sur la constitution d'un groupe à qui donner les clés pour gérer MPE au quotidien. Nous pensons démarrer avec cinq à six salariés. C'est un projet ambitieux, nous avons un vrai modèle économique en place et réfléchissons déjà aussi à d'autres moyens de financement (événementiel, produits dérivés...). Nous voulons pédaler pour l'entrepreneuriat français et espérons bien prendre le départ du Tour de France en 2030.

PROPOS RECUEILLIS
PAR HÉLÈNE VERMARE
POUR RÉSOHEBDOÉCO,
ASSOCIATION REGROUPANT
27 TITRES RÉGIONAUX DE PRESSE
HEBDOMADAIRE ÉCONOMIQUE
EN FRANCE.
reso-hebdo-eco.com

Essai. L'inédit SUV ultra compact 100% électrique du premier constructeur mondial propose jusqu'à 426 km d'autonomie. À choisir en deux ou quatre roues motrices.

Toyota Urban Cruiser, électrique et éclectique

Toyota est souvent montré du doigt pour sa prudence en matière de motorisation 100% électriques. L'inamovible numéro un mondial répond en rappelant, d'une part, sa présence sur les cinq continents et la quasi totalité des pays de la planète où les modèles à batterie sont loin de s'imposer et, d'autre part, en soulignant son immense expérience en matière de motorisations hybrides et électrifiées, offrant des solutions efficaces pour réduire les émissions de CO2.

Néanmoins, Toyota avance sur le front des 100% électriques. C'est le cas avec l'Urban Cruiser qui se distingue de ses concurrents par son caractère de véritable SUV, matérialisé par une version à transmission électrique intégrale permanente, disposant également d'un système de contrôle de maintien en côte et d'assistance en descente, appréciables hors bitume ou en montagne lorsque les conditions deviennent difficiles.

Avec sa longueur limitée à 4,29 m et son rayon de braquage de seulement 5,20 m, l'Urban Cruiser justifie son appellation et devrait se sentir à l'aise pour circuler et manœuvrer dans les centres-villes. Un paradoxe pour un SUV ? La réalité montre que la plupart d'entre eux passent l'essentiel de leur vie entre les trottoirs, se limitant à des trajets urbains et semi-urbains.

Son empattement de 2,70 m constitue un gage d'habitabilité satisfaisante pour ses occupants. Les sièges

arrière coulissants et rabattables permettent de faire varier le volume du coffre en fonction des besoins entre 238 et 562 litres. Des valeurs qui n'ont rien d'exceptionnelles.

La présentation intérieure ne surprendra pas les habitués de la marque. La dominante noire est de rigueur – le mot est à prendre au pied de la lettre – une sobriété relevée par la richesse des équipements de confort et de sécurité proposés. Les fonctions d'informations et du multimédia sont entièrement numériques avec un écran de 10,25 pouces derrière le volant et une dalle centrale de 10,1, dédiée à l'info-divertissement. Via l'intégration sans fil des smartphones, le champ des applications et services est infini.

DEUX BATTERIES ET DEUX TYPES DE TRANSMISSION

En matière de sécurité, on retrouve en série sur toutes les versions, le système de pré-collision, le dispositif de freinage multi-collision, le régulateur de vitesse dynamique, l'assistance au maintien dans la voie de circulation ou encore la surveillance des angles morts. Également disponibles, l'alerte de franchissement de ligne, la caméra de surveillance de somnolence du conducteur ou les quatre caméras proposant une vision à 360 degrés en haut de gamme. Du sérieux !

L'Urban Cruiser est décliné en deux niveaux de puissance de ses batteries lithium-fer-phosphate, de façon à répondre à différents usages. En version 49 kWh, la puissance atteint



4,29 m de long pour l'inédit Urban Cruiser.

144 ch et promet une autonomie conventionnelle jusqu'à 344 km. Elle équipe exclusivement l'Urban Cruiser deux roues motrices. La batterie de 61 kWh est proposée à la fois en traction avant ou intégrale grâce à un bloc de 48 kW sur l'essieu arrière. La première affiche 174 ch et une autonomie de 426 km et la seconde 184 ch et 395 km de marge. La technologie choisie pour les batteries a pour objectif d'obtenir des coûts de fabrication réduits tout en bénéficiant d'une bonne durabilité. Sur une

borne de recharge rapide, il suffit de 45 minutes pour retrouver 80% d'autonomie. Une borne de 11 kW permet de faire le plein en 6 h et sur une prise de 7 kW, il faut ajouter 3 h 30 supplémentaires.

Le conducteur de l'Urban Cruiser peut choisir entre trois modes de conduite en fonction de son choix de privilégier l'économie d'électricité ou l'agrément. Le mode « pedal » permet de ralentir en se passant de la pédale de frein alors que le mode « snow » se charge de contrôler le couple

pour éviter le patinage. Esthétiquement, l'inédit SUV 100% électrique de Toyota s'insère dans la jeune gamme électrique du constructeur japonais avec son design « tête de marteau » selon la terminologie maison. Élargisseurs proéminents soulignant les arches de roues, protections latérales des bas de caisse et des portes : l'Urban Cruiser est paré pour affronter la jungle urbaine comme les sentiers forestiers.

Dominique Marée

Ventes. Le SUV suédois a détrôné la mythique famille 240, en devenant le modèle le plus diffusé du constructeur avec 2,7 millions de voitures produites.

L'OXC60 devient la plus vendue des Volvo

Les temps changent. Dans l'univers automobile comme ailleurs. Si on en cherchait une preuve supplémentaire, on l'a avec la descente de son piédestal d'une icône sur roues, la Volvo 240. Lancé en 1974 et héritière d'autres modèles ayant connu le succès, la série 240 a longtemps incarné à travers le monde l'archétype du break familial associant qualité, espace et confort, durabilité dans le temps et avancées sécuritaires. Cage de sécurité protégeant les occupants, zones de déformation à l'avant et à l'arrière : il y a un demi-siècle, la famille 240 a été à l'avant-garde de la sécurité. Et contrairement à la plupart des modèles de sa catégorie, c'est la déclinaison break qui a été plébiscité par les clients à travers le monde. Au total, la marque a produit 2.685.171 Volvo 240 en près de deux décennies.

En devenant le modèle le plus produit de l'histoire de la marque, le XC60 matérialise concrètement le grand remplacement des berlines et des breaks au profit des SUV. Un phénomène général auquel n'a pas échappé Volvo.

Lancée en 2008, la première génération XC60 a rencontré un succès commercial rapide, lié à sa polyvalence, ses prestations premium et ses dimensions contenues. Sans oublier son très haut de sécurité, marqué par des innovations : le premier système de freinage automatique d'urgence en 2008, désormais adopté par l'ensemble de la production, ou le système d'anticipation des collisions frontales en 2017. Deux premières mondiales. Ces innovations ont été récompensées par de nombreux prix internationaux et ont valu au XC60, le titre de « voiture mondiale de l'année » en 2018. Il a également été la première Volvo assemblée en Chine, le pays du Groupe chinois Geely, propriétaire de la marque qui a cependant préservé son ADN suédois.

Premier modèle du constructeur à dépasser le seuil des 2,7 millions de modèles produits, le XC60 est aussi un best-seller sur le marché français avec environ 75.000 immatriculations.

D.M.



Ève George. Alors qu'elle ne s'épanouissait pas dans un parcours scolaire classique, la côte-d'orienne a eu une révélation en découvrant le métier du verre. Avec l'atelier George à Mont-Saint-Jean, elle répond aujourd'hui aussi bien aux professionnels de la décoration qu'aux acteurs du luxe.

Gagnée par la poésie du verre



Née d'un père américain, avocat en propriété industrielle, et d'une mère française, enseignante en lettre classique, Ève George a principalement passé son enfance à Paris avec de nombreux passages à Chicago. « J'ai été éduquée au parcours classique des études mais, j'avais beau avoir de bons résultats, dès le collège, je ne me suis pas sentie à ma place dans ce parcours scolaire », se souvient Ève George, 33 ans. Pour trouver sa voie, elle visite notamment l'école Boule à Paris, école supérieure des arts appliqués et un lycée des métiers d'art, de l'architecture intérieure et du design. « J'ai rejoint l'établissement à 15 ans dans une petite classe avec un environnement moins scolaire. » Séduite par la dimension pragmatique des apprentissages, elle s'épanouit de plus en plus. « Le côté arts appliqués me semblait bien plus ancré dans la réalité que d'autres apprentissages. L'école Boule était un peu magique même si je n'avais encore aucune idée de ce j'allais faire. » Ève George intègre donc l'école en 2007 et y obtient un bac art appliqué avant de poursuivre par l'équivalent d'un BTS Design d'objets qu'elle complète d'une année professionnalisante. Elle en sort en 2012.

SÉDUITE PAR LA DANSE DU VERRE

« J'ai d'abord expérimenté le travail du bois et du métal », raconte Ève George qui n'avait pas d'appétence particulière pour le verre. « J'ai découvert le travail en atelier avec le verre en fusion. Ça a été une rencontre avec ce matériau qui se transforme, une lave qui coule, un mouvement semblable à une danse, une ronde des verriers qui conduit à la création d'objets. J'ai trouvé ça fascinant. » La jeune femme aux longs cheveux bruns rejoint ensuite le centre international d'art verrier, CIAV, en Moselle et apprend que son arrière-grand-père, qu'elle n'a jamais connu, a dirigé une verrerie sur ce territoire. « Depuis, son usine a fermé pour laisser sa place à l'école où je me suis formée. » En parallèle, elle constate que la profession de verrier s'exerce surtout dans une industrie de plus en plus digitalisée avec un design numérique. « Je voulais plutôt de la concrétisation, travailler dans les ateliers. J'ai occupé quelques postes de designer en agence mais je m'interrogeais sur la suite de mon parcours. » Pendant sa formation, Ève George



Ève George a renoncé à un parcours scolaire classique pour se consacrer au métier du verre. Crédit : Atelier George.

rencontre Laurent Fichot, verrier de profession. Les deux artisans débutent une collaboration. En 2013, la jeune femme poursuit son parcours à l'école nationale supérieure de création industrielle, ENSCI, à Paris où elle obtient, au bout de deux ans, l'équivalent d'un master en design. Désireux de poursuivre leur collaboration pendant cette période, les deux verriers mènent une première exposition puis enchainent avec des publications et d'autres travaux conjoints. Pour donner corps à leurs ambitions, ils acquièrent une ruine à Mont-Saint-Jean en Côte-d'Or avec le projet de la transformer en atelier de verrier. « La semaine, je suivais mes études à l'ENSCI et le week-end, je rejoignais

« Le côté arts appliqués me semblait bien plus ancré dans la réalité que d'autres apprentissages. »

Laurent pour faire les travaux. » Les choses se mettent peu à peu en place mais une question émerge de leur association : le manque de compétences d'Ève dans le soufflage de verre. « Nous ne voulions pas que l'un devienne l'élève de l'autre » insiste Ève

George. Qu'à cela ne tienne, la verrière rejoint cette fois Nancy pour passer un CAP art du verre et du cristal avec spécialité en soufflage de verre. Elle enrichit encore son parcours en devenant compagnon verrier européen et finalise l'ensemble avec une formation de concepteur - créateur pour acquérir les bases du modèle entrepreneurial en se penchant sur la gestion tout autant que sur l'identité, la marque... Les bases de l'Atelier George sont posées et l'entreprise voit le jour officiellement en juillet 2017 avec un site internet et une première collection qui sera exposée à Paris à l'occasion de la Design Week en septembre 2017.

UNE RECONNAISSANCE RAPIDE

Les choses s'enchainent ensuite très vite pour l'atelier des verriers qui obtient de nombreuses récompenses comme le prix de la jeune créatrice des métiers d'art de l'atelier d'art de France. « Il n'y a que peu de femmes dans le secteur et les distinctions nous ont fait connaître. » Ève George a également été lauréate de la fondation Rémy Cointreau ou encore des fondations de la Banque populaire ou Hermès, et même de la villa Albertine sur le sol américain.

Au fil des ans, les deux associés ont réalisé trois collections et préparent

actuellement la quatrième. « Nous avons un catalogue fourni fait de luminaires, d'objets d'art de la table, de décoration, de poignées de porte... On y retrouve tout ce qui est lié à l'architecture d'intérieur », détaille Ève George avant d'expliquer la démarche : « Nous réfléchissons à une thématique et la déclignons. » La prochaine a été pen-

sée autour de la brume. « Nous avons cherché à voir comment le verre peut ressembler à la pluie, à l'eau dans tous ses états, du givre à la grêle en passant par les ondes. » La collection devrait sortir en 2026 ou en 2027, selon le temps laissé par les autres travaux.

Si quelques particuliers achètent directement des pièces, l'Atelier George s'adresse surtout aux professionnels de l'architecture d'intérieur, aux décorateurs et aux galeries. « Nous avons aussi une activité de commandes mais tout se fait à partir de nos dessins. » Récemment, Ève George et Laurent Fichot ont répondu à une demande de la maison Cartier pour habiller ses vitrines ou encore à celle de la Maison de whisky Michel Couvreur pour le flaconnage. « On pense, on façonne le prototype à petite ou moyenne série en y apportant une valeur artistique. » Pour répondre au mieux à cette clientèle, l'Atelier George s'est doté d'un second atelier à Paris. « Nous avions d'abord un bureau pour recevoir nos clients. Désormais, nous faisons aussi les finitions de montage mais aussi de la création. » Les artisans verriers ont également renforcé leur équipe en s'adjoignant les compétences d'une salariée tandis qu'ils participeront cette année encore, en septembre prochain, à la Design Week de Paris avec deux expositions.

NADÈGE HUBERT



Retrouvez tous nos portraits sur journal-du-palais.fr

